

Soutien intégratif – formes d’enseignement (année scolaire 2017-2018)

	Degré primaire (années 1 – 2)	Degré primaire (années 3 – 8)	Degré secondaire I (années 9 – 11)
BE	Teamteaching, enseignement en groupe, enseignement individuel.	Teamteaching, enseignement en groupe, enseignement individuel.	Teamteaching, enseignement en groupe, enseignement individuel.
FR-fr	Les cours d'appui spécialisés, les aides et conseils apportés aux maîtres, les appuis destinés à la classe et le recours aux services auxiliaires sont les éléments principaux du Concept d'intégration du 23 juin 1999.	Enseignement individuel, enseignement en groupe, Teamteaching ou classe de soutien.	Enseignement individuel, enseignement en groupe, Teamteaching ou classe de soutien.
GE	SPES : soutien pédagogique d'enseignement spécialisé.	Aucune réglementation.	Aucune réglementation.
JU	Enseignement individuel, ou en groupe. Soutien en classe ou en dehors de la classe (enseignants spécialisés).	Enseignement individuel, ou en groupe. Soutien en classe ou en dehors de la classe (enseignants spécialisés).	Enseignement individuel, ou en groupe. Soutien en classe ou en dehors de la classe (enseignants spécialisés).
NE	Selon le projet pédagogique de l'élève, le soutien peut avoir lieu de manière individuelle, en petit groupe ou directement dans la classe. Pour des élèves en scolarité mixte (école spécialisée et école ordinaire, le soutien à l'intégration a lieu dans la classe).	Soutien pédagogique (mesure ordinaire), soutien pédagogique spécialisé (mesure renforcée), projet pédagogique individualisé (PPI), orthophonie, mesures d'adaptation, d'aménagement, techniques en classe.	Il existe un arrêté cantonal relatif aux mesures d'adaptation et de compensation destinées aux élèves de la scolarité obligatoire ayant des besoins éducatifs particuliers. Cette réglementation ne donne cependant pas d'indication sur les formes d'enseignement possibles.
VS	Teamteaching, enseignement en groupe, enseignement individuel.	Mesures pédago-thérapeutiques.	Teamteaching, enseignement en groupe, enseignement individuel.
VD	Enseignement en groupe, enseignement individuel (enseignants spécialisés).	Enseignement en groupe, enseignement individuel (soutien spécialisé).	Enseignement en groupe, enseignement individuel (enseignement spécialisé).

Remarques :

Le tableau ci-dessus présente les réponses de l'enquête CDIP-IDES à la question : « Selon la réglementation cantonale, quelles formes d’enseignement sont-elles prévues pour assurer le soutien intégratif des élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques ? (mesures pour élèves allophones et particulièrement doués exceptées) ».

Les degrés de la scolarité obligatoire sont définis d'après la Convention scolaire romande.

Source et complément d'information : Centre d'information et de documentation de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP-IDES), Enquête auprès des cantons 2017-2018 (consulté le 18.01.2019 et modifié par le service concerné du canton du Jura en avril 2019).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2019).